

CHAMPIONNAT NOUVELLE AQUITAINE PIT-BIKE

1PB. GENERALITES :

Pour 2018, les épreuves de championnats de ligue Pit 190, Pit semi-auto, Pit kid et Pit Vétérans se disputeront au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

Les Championnats de ligue seront obligatoires pour tous les pilotes répondant aux conditions ci-dessous énoncées. Ils seront tenus de participer à toutes les épreuves.

2PB. CATEGORIES :

Les Championnats de Ligue seront répartis en **4 catégories** :

Catégorie A : CHAMPIONNAT DE LIGUE PIT 190

Ouvert aux licenciés **NCO nationaux et NPP**, pilotes âgés de 15 ans minimum au 1^{er} janvier de l'année, selon règlement F.F.M.

La cylindrée de la machine :

- 4 temps de 115cc à 190cc moteur horizontal
- roue arrière 12 pouces maximum

Catégorie B : CHAMPIONNAT DE LIGUE PIT semi Auto :

Ouverte aux licenciés **NCO nationaux et NPP**, pilotes âgés de 15 ans minimum au 1^{er} janvier de l'année, selon règlement F.F.M.

La cylindrée de la machine :

- 4 temps de 88cc à 115cc moteur horizontal

Catégorie C : CHAMPIONNAT DE LIGUE PIT kid :

Ouverte aux licenciés **NPP et NJC** (âgés de 7 à 18 ans) le jour de la première épreuve à laquelle ils participent.

La cylindrée de la machine :

- 4 temps jusqu'à 190cc (voir tableau de correspondance cylindrée moto-cross avec l'âge).

Catégorie D : CHAMPIONNAT DE LIGUE PIT VETERANS :

Ouverte aux licenciés **NCO nationaux** et **NPP**, pilotes âgés de 35 minimums à la première épreuve

La cylindrée de la machine :

- identique catégorie A

Catégorie Open : Un pilote désirant participer aux épreuves du Championnat de ligue Nouvelle-Aquitaine non licencié dans celle-ci, sera inscrit en catégorie Open pour un classement à la journée.

Tout pilote ayant marqué des points dans un championnat ne sera autorisé à changer qu'une seule fois de catégorie, mais perdra tous ses points acquis dans la catégorie précédente. (Exception faite pour les deux dernières épreuves des Championnats de ligue, une autorisation pourra être accordée à tout pilote voulant changer de catégorie, sans lui entraîner la perte de ses points acquis dans sa catégorie précédente, mais ne pourra acquérir aucun point dans sa nouvelle catégorie).

3PB. INSCRIPTION :

Comment s'inscrire aux CNA:

Via le site www.engage-sports.com

Numéros de course :

Les numéros de course seront à réserver sur le site [engage-sports.com](http://www.engage-sports.com) et valables pour toute la saison 2018. Les pilotes participant aux Championnats de France seront prioritaires pour conserver leur numéro pour participer aux Championnats de ligue.

Attention aucune autorisation ne sera accordée de changer de numéro après l'ouverture des Championnats de ligue.

Les Championnats de Ligue seront obligatoires pour tous les coureurs répondants aux conditions ci-dessus énoncées. Ils seront tenus de participer à toutes les épreuves.

4PB. ENGAGEMENT :

Comment s'engager aux Championnats de ligue :

Via le site www.engage-sports.com

Un droit d'engagement de 40€ vous sera demandé par épreuve.

Pour les engagements hors délai (rappel du délai des engagements 7 jours précédant l'épreuve), le montant sera de 45 € (33 € pour droit d'engagement et 12 € pour le transpondeur).

Tout pilote engagé qui prévient de sa non-participation (**par écrit ou par mail auprès du secrétariat de la ligue**) avant le jeudi précédant l'épreuve se verra restituer son engagement.

Après le jeudi précédant l'épreuve (**sauf pour raison de santé : dans ce cas fournir obligatoirement au secrétariat de la ligue un certificat médical dans un délai maximum de 48 heures qui suit l'épreuve**) sous peine d'encaissement de son engagement.

Tout pilote, non excusé et ne respectant pas les deux paragraphes précédents, ne sera pas remboursé.

Rappel : tout pilote s'étant présenté au secrétariat pour contrôle de licence est considéré comme engagé et il est tenu de participer à l'épreuve, toute supercherie sera sanctionnée par une amende de 75 € et pourra être suivie d'une sanction administrative s'il y a récidive.

Cas particulier pour les pilotes engagés, mais participant à des qualifications de Championnat de France qui ont lieu aux mêmes dates que des épreuves de ligue, l'organisateur devra restituer le chèque d'engagement et le chèque de caution.

Si à la date de clôture des engagements (rappel de la clôture des engagements 7 jours précédant l'épreuve), le nombre de pilotes n'est pas atteint, le Club Organisateur pourra compléter le plateau de son épreuve avec des pilotes hors ligue.

Les pilotes hors ligue ne seront pas pris en compte dans le classement du Championnat de Ligue (Mais priorité absolue sera réservée aux pilotes de la ligue Poitou-Charentes Aquitaine Limousin).

5PB. TECHNIQUE :

Présentation du livret technique est obligatoire à chaque épreuve et un seul par pilote.

Couleur des plaques numéros:

PIT 190 : Plaques Numérotées : Fond noir / numéro blanc

PIT Semi-Auto : Plaques Numérotées : Fond vert / numéro blanc

PIT Kids : Plaques Numérotées : Fond blanc / numéro noir

PIT Vétérans : Plaques Numérotées : Fond jaune / numéro noir

Pour les pilotes, participant au championnat de France et ne désirant pas changer de fond de plaque, ils devront justifier de leur participation au championnat de France via leur bulletin d'engagement ou le livret de contrôle technique remis lors des épreuves de championnat de France.

Bruit :

Nouvelle norme du niveau sonore 112 db à 2 mètres maxi (au régime maxi) sera appliquée ou modifiée selon les prescriptions FFM du moment.

Equipement :

Protection dorsale obligatoire (Normes : selon règlement FFM). voir le règlement général.

Dimension du guidon : entre 600 et 850 mm; embouts protégés.

Chaque pilote devra être muni d'un EXTINCTEUR ABC 2 KILOS minimum.

Environnement :

Dans le parc coureur, l'utilisation d'un tapis environnementale ou d'un autre système efficace pour faire votre mécanique est obligatoire.

Les dimensions minimums sont de : 2 mètres x 1 mètre et devront être en matière absorbante (mini 3L/M2) et ne laisser passer aucun liquide.

6PB. EPREUVE :

A partir de 2018, les épreuves du Championnat Nouvelle aquitaine, se dérouleront dans les conditions définies ci-après :

Déroulement :

Pour chacune des catégories MX 190, MX semi-auto, kid et vétérans, les épreuves de classement se dérouleront en :

3 MANCHES DE 10 MINUTES + 1 TOUR**Catégorie MX 190, MX semi-auto, kid et Vétérans :**

- Un essai libre de 10 minutes minimum
- Un essai chronométré de 10 minutes

Pour un gain de temps les 2 séances pourront s'enchaîner sans coupure.

Entraînement obligatoire de 10 minutes réparti en 1 séance. Tout pilote qui n'aura pas effectué un minimum de 2 tours d'essais ne pourra pas être admis aussi bien aux épreuves de qualification qu'aux courses de classement.

Qualifications : Réservées aux licenciés nationaux qui en auront fait la demande auprès du secrétariat de la ligue. Si le jour de l'épreuve, le nombre de pilotes ne dépasse pas la capacité de concurrents admis selon l'homologation, des essais chronométrés pour les catégories seront prévus. Ils détermineront la place pour l'entrée en grille pour les 3 manches de l'épreuve, en faisant abstraction du classement provisoire. En cas de défaillance de l'informatique les qualifications se dérouleraient comme suit :

Une manche de 10 minutes + un tour.

Le nombre de pilotes qualifiés pour les épreuves de classement dépendra de l'homologation du circuit

Courses de classement : Il ne sera plus tenu compte du classement provisoire, sauf cas particulier.

Les coureurs qualifiés se placeront sur la grille de départ en respectant le dispositif suivant :

- Pour toutes les épreuves et les 3 manches, les pilotes se placeront sur la grille de départ
- En respectant l'ordre des essais chronométrés ou des qualifications.

Epreuves suivantes : Pour chacune des épreuves suivantes tous les pilotes devront passer par les qualifications, qui se dérouleront comme ci-dessus sous la forme d'essais chronométrés ou 1 manche de 10 minutes + 1 tour.

Dérogation : Après accord de la Direction de Course, sous le contrôle du Commissaire Technique, un coureur sera autorisé, à changer de machine entre deux manches, mais en aucun cas en cours de manche.

Procédure de mise en place dans le parc d'attente : Jusqu'à H moins 5min : Les machines seront placées moteur arrêté dans le box qui leur a été réservé en fonction des temps chronométrés réalisés.
H moins 5mn : **Le parc d'attente sera définitivement fermé lorsque la procédure de départ sera lancée.**

Les pilotes qui arriveront après la fermeture seront autorisés à prendre le départ sur décision du Directeur de Course.

Procédure de mise en grille et de départ : Le responsable du parc d'attente fera mettre les moteurs en marche.

Il fera sortir les pilotes du parc d'attente dans l'ordre de leurs temps chronométrés.

Lorsque la première moto quittera le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté.

A l'arrivée de la 3^{ème} manche des catégories, les 5 premières machines de chaque manche seront mises

en parc fermé pendant 15 minutes.

Arrêt de la course : si l'arrêt à lieu après 50 % du temps imparti, le classement sera effectué sur le tour précédant l'arrêt.

7PB. CLASSEMENTS :

Pour chaque manche de classement et pour chaque catégorie, les points seront attribués suivant le barème défini Article 8 (Clauses Générales).

1er..... 25pts	6ème..... 15pts	11ème.....10pts	16ème..... 5pts
2ème..... 22pts	7ème..... 14pts	12ème..... 9pts	17ème..... 4pts
3ème..... 20pts	8ème..... 13pts	13ème..... 8pts	18ème..... 3pts
4ème..... 18pts	9ème..... 12pts	14ème..... 7pts	19ème..... 2pts
5ème..... 16pts	10ème..... 11pts	15ème..... 6pts	20ème..... 1pt

Ne sera pas classé le pilote qui :

- N'a pas franchi la ligne d'arrivée dans les 5 min qui suivent l'arrivée du vainqueur.
- N'a pas accompli les 75 % de la manche.

Bonus championnat de France ou d'Europe : Tout pilote participant à une épreuve de Championnat ou trophée de France ou d'Europe de moto cross solo, se déroulant le même jour qu'une épreuve de Championnat de ligue, marquera un nombre de points correspondant au barème suivant la place obtenue à ce Championnat ou Trophée et se verra attribuer un bonus de 5 points par manche sans dépasser un maximum de 25 points par manche.

Pour bénéficier de ce bonus : Les pilotes concernés devront obligatoirement s'être qualifié, avoir pris le départ de la manche pour pouvoir obtenir ce bonus et s'être inscrits à l'épreuve de Championnat Nouvelle aquitaine dans les délais.

(Prévenir de sa participation au Championnat de France ou d'Europe au président de la commission de moto cross).

Ne pourront pas bénéficier de ce bonus : Lorsque qu'une épreuve du NCA aura lieu, la veille ou le lendemain d'une épreuve de Championnat de France ou Europe et si la distance n'est pas supérieure à 400 km entre les deux épreuves (Sauf si le pilote à l'obligation d'être présent la veille de l'épreuve). En fin d'année seront récompensés distinctement la catégorie Kid, MX 190, MX semi-auto et Vétérans.

8PB. PRIX :

L'organisateur devra prévoir des récompenses au moins pour les 3 premiers de chaque catégorie.

La présence des pilotes à la remise des prix est obligatoire, la récompense ne pourra être récupérée en aucun cas par une autre personne.

En fin d'année, le Champion et le Vice-Champion de chaque catégorie se verront remettre un trophée, lors de la remise des prix.

9PB. SPONSORING :

Dans le but de promouvoir les Championnats, la Ligue se réserve le droit d'imposer ses partenaires sur la moto ou l'équipement.